



DIRECTION  
GÉNÉRALE ADJOINTE  
DÉVELOPPEMENT  
ET AMÉNAGEMENT

**Direction Départementale des Territoires  
Et de la Mer de la Somme**  
**A l'attention de Monsieur Loïc PALMAS**  
1, boulevard du Port  
80039 AMIENS Cédex 01

Direction de  
l'Environnement

**EAU-ASSAINISSEMENT**

Affaire suivie par : Olivier CREPIN  
Téléphone : 03.22.97.41.98  
Télécopie : 03.22.97.13.14  
Objet : Plan d'épandages de la lagune d'épuration Ambonne –  
Dossier d'autorisation  
Nos références : MESDOC/DDTM/OC/CF

P.J. :

AMIENS, le

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-joint le dossier d'autorisation répondant à la rubrique 2.1.3.0 de la nomenclature « eau » pour le plan d'épandages de la station d'épuration Ambonne.

La valorisation agricole des boues se fait dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2013 portant modification de l'arrêté du 9 juillet 2002 relatif à la station de dépollution et à l'épandage des boues de la station de dépollution Ambonne à Amiens. Cet arrêté a notamment prolongé la durée de validité jusqu'au 30 juin 2015.

Amiens Métropole souhaite préserver et continuer la valorisation agricole des boues qui s'avère pertinente d'un point de vue écologique et économique. Un travail important a été réalisé pour déposer dans les meilleurs délais le dossier d'autorisation pour le plan d'épandages de la station d'épuration Ambonne en partenariat avec le service de la Police de l'Eau. Il apparaît important de pouvoir continuer la valorisation agronomique des boues via un nouvel arrêté d'autorisation dans la continuité de ceux en vigueur.

A noter en complément, qu'une recherche active est entreprise au sein des services techniques de la métropole pour disposer à moyen terme d'une nouvelle aire de stockage des boues d'épuration. En attente de cette nouvelle situation, la gestion de l'aire de stockage de Maison Blanche a été optimisée et précisée dans le dossier d'autorisation ci-joint.

Vous remerciant pour l'attention qui sera portée à ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice,  
Direction de l'Environnement,

Fatima OUADI

- Allonville
- Amiens
- Bertangles
- Blangy-Tronville
- Bovelles
- Boves
- Cagny
- Camon
- Clairly-Saulchoix
- Creuse
- Dreuil-les-Amiens
- Dury
- Estrées-sur-Noye
- Glisy
- Grattepanche
- Guignemicourt
- Hébecourt
- Longueau
- Pissy
- Pont-de-Metz
- Poulainville
- Remiencourt
- Revelles
- Rivery
- Rumigny
- Sains-en-Amiénois
- Saint-Fuscien
- Saint-Saulflieu
- Saleux
- Salouël
- Saveuse
- Thézy-Glimont
- Vers-sur-Selle